

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 67 Ateliers de formation professionnelle 3			
Code	PEPS3B67PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be) Nicole BAUDRENGHIEN (nicole.baudrenghien@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) François XHROUET (francois.xhrouet@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

« L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique.

Ainsi, la perspective est double :

- faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel
- faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée. »

(CIRCULAIRE CONCERNANT LA NOUVELLE FORMATION DES INSTITUTEURS ET DES RÉGENTS, 7 juin 2001).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter les documents orthographiés et correctement rédigés. Sur base des contenus, concepts, notions, méthodes des champs disciplinaires et psychopédagogiques et en adéquation avec les documents de référence, l'étudiant concevra des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées. L'étudiant sera capable d'analyser son action pédagogique, proposer des ajustements, des pistes de remédiation et de les argumenter en s'appuyant sur les référents officiels et sur l'ensemble des connaissances théoriques acquises pendant les 3 années de formation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : UE68

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B67PSA Ateliers de formation professionnelle 90 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B67PSA Ateliers de formation professionnelle 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	6_PEPS3B67PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer les étudiants d'un point de vue théorique et pratique à faire face à leurs stages

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- construire des séquences d'apprentissage incluant la différenciation, l'évaluation et toutes les méthodologies spécifiques vues aux différents cours
- préparer des projets cohérents et motivants adaptés à une classe de préscolaire
- remplir les documents demandés par l'inspection aux instituteurs en fonction (registre, journal de classe,...)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Séquences d'enseignement-apprentissage de l'axe du développement personnel, évaluation, différenciation
Axe de l'implication dans le milieu : plan-bulles, tableaux de stratégie, recherche, évaluation, négociation,...
Registre, journal de classe
Autoévaluation de ses préparations et pratiques

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, travaux de groupes, cours magistral, encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des préparations de stage

Ouvrages de référence

Notamment :

Caffieaux, Faire la classe à l'école maternelle, De Boeck, 2011

Passerieux, Pratiques de réussite pour que la maternelle fasse école, chronique sociale, Lyon, 2011

Supports

Supports

Notes de cours

En rapport avec les besoins lors des préparations de stage

Programme intégré, Socles de compétences, programmes de français et mathématique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un taux de présence de 80% aux cours d'AFP du psychopédagogue et d'AFP du maître de formation pratique est exigé pour être évalué.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Rap	17	Rap	83		
Période d'évaluation					Trv	100

Rap = Rapport(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).